



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**MARCHE DE SERVICE**  
**2023AO605**

**1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

CROUS CLERMONT AUVERGNE  
25 rue Etienne Dolet  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Représentant : Monsieur Philippe NEGRIER le Directeur Général du CROUS CLERMONT AUVERGNE  
Tél : 04 73 34 44 20  
E-mail : [marches@crous-clermont.fr](mailto:marches@crous-clermont.fr)

**2 – OBJET DU MARCHE**

➤ **Objet** : Marché n°2023AO605 - PRESTATION DE NETTOYAGE DE RÉSIDENCES ÉTUDIANTES DU CROUS CLERMONT AUVERGNE

➤ Type de marché : Prestations de services

➤ Classification CPV :

90910000-9 Services de nettoyage  
90911200-8 Services de nettoyage de bâtiments  
90911300-9 Services de nettoyage de vitres  
90919200-4 Services de nettoyage de bureaux

**3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

➤ Description : Le marché a pour objet le nettoyage de résidences étudiantes et de bureaux administratifs gérés par le CROUS Clermont Auvergne.

Lieux d'exécution : sites du Crous Clermont Auvergne (Clermont Ferrand et son agglomération)

Les prestations sont exécutées conformément au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP).

➤ Durée du marché :

Le marché est conclu pour une première période de 24 mois allant du 1er Janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Il est renouvelable 2 fois par tacite reconduction, par périodes d'un (1) an (soit du 01er janvier 2026 au 31 décembre 2026 et du 01er janvier 2027 au 31 décembre 2027), sans pouvoir excéder le 31/12/2027.

➤ Allotissement : Le présent marché n'est pas décomposé en lots.

➤ Tranches : Le marché ne comporte pas de tranche.

➤ Variantes : variantes non autorisées

➤ Visites recommandées :

Deux sessions (journées) indépendantes et alternatives de visite des sites seront organisées aux dates suivantes :

- 1ère session : 02/10/2023 – Après midi (13h30)

- 2ème session : 03/10/2023 – Matin (8h30)

Bien que facultative, la visite est très fortement recommandée afin d'appréhender les contraintes présentes sur le périmètre.

Un rendez-vous pour ces visites est à prendre obligatoirement par mail auprès de l'AMO, à l'adresse suivante : [crous-clermont@core-factory.fr](mailto:crous-clermont@core-factory.fr), 24h au minimum à l'avance sans quoi les candidats ne seront pas assurés d'obtenir un rendez-vous pour effectuer la visite.

Cette prise de rendez-vous comportera les renseignements suivants :

- Nom de l'entreprise
- Nom des participants : Pour des raisons d'organisation et de fluidité le nombre de personnes présentes à la visite est limité à 2 personnes MAXIMUM par entreprise
- Coordonnées (mail et téléphone portable des participants)

A titre informatif, chaque journée de visite sera organisée comme suit :

- 8h30 / 13h30 : Accueil des Candidats et informations générales (point de rendez-vous : Résidence universitaire du Clos Saint Jacques/Dolet – Hall Bât A – 25 rue Etienne Dolet – 63000 Clermont-Ferrand)
- 8h45 / 13h45 : Début des visites
  - Clos Saint Jacques
  - Bâtiments D
  - Cézeaux
  - Pasteur
  - Les Jardins
  - La Gare
- 12h30 / 17h30 : FIN des Visites

Les heures, notamment de fin de visite, sont données à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement de la part du CROUS.

Les candidats prendront toute disposition nécessaire pour assurer leur présence sur la totalité de la visite.

Les entreprises devront prendre leurs propres dispositions pour transiter d'un site à l'autre, le CROUS n'organisant aucun transport dans le cadre de ces visites.

#### ➤ Forme du marché :

Le présent marché est un marché mixte de prestations de service.

Ce marché est de type :

- Forfaitaire pour les prestations dites « permanentes » effectuées sur la base de d'une Décomposition de Prix Global et Forfaitaire.

- A Bons de commande (Accord-cadre mono attributaire : Cf. Articles R.2162-2 §2; R.2162-4 -3°, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique) pour les prestations dites « ponctuelles » effectuées sur la base du Bordereau de Prix Unitaires.

La partie « prestations complémentaires » s'exécutera par le biais de bons de commande. Les bons de commande seront notifiés par le Pouvoir Adjudicateur ou ses représentants.

### **4 – CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

➤ Modalités de paiement: Mandat administratif à 30 jours maximum

➤ Langue de rédaction des marchés : Français

➤ Unité monétaire utilisée : Euro (France)

### **5 – CONDITIONS DE PARTICIPATION – ELEMENTS A TRANSMETTRE**

Cf. règlement de consultation.

### **6 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

L'Acheteur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

L'acheteur examinera les offres des candidats pour établir un classement.

Pour attribuer le marché aux candidats qui ont présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères pondérés suivants et dont la somme des notes attribuées à chaque critère donne un résultat sur 1 000 points (1 000 / 1 000 = 100 %) :

Critère & Sous Critères / OFFRE % Correspondant

#### **CRITÈRE PRIX**

Prix forfaitaire NETTOYAGE - 1 AN 35,00%

Prix des prestations BPU 10,00%

TOTAL PRIX 45,00%

#### **CRITÈRES TECHNIQUES**

Suivi et pilotage 15,00%

Organisation 26,00%

Moyens Techniques 4,00%

TOTAL TECHNIQUE 45,00%

#### **FORMATION - RSE & DÉVELOPPEMENT DURABLE**

RSE 2,00%

Développement Durable 4,00%

Formation 4,00%

TOTAL DD / RSE / Formation 10,00%

La note attribuée pour le prix sera calculée de la manière suivante pour chaque élément constitutif du prix (DPGF et DQE)

Note Candidat = NOTE MAX x (Prix de l'offre recevable la moins-disante / prix du candidat)

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Toute offre paraissant anormalement basse au sens de l'article L.2152-5 du code de la commande publique fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justifications apportées par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue au titre de l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée conformément à l'article R.2152-3 du code de la commande publique.

La valeur technique de l'offre sera analysée sur la base des éléments renseignés par le candidat dans son DROFT, ses organisations et dans son mémoire technique.

La note finale de chaque candidat sera obtenue par addition de l'ensemble des notes obtenues pour chaque sous-critère. L'offre la mieux classée sera retenue.

Si deux candidats arrivent à égalité de points (globalement), le classement sera effectué en fonction de la note la plus élevée obtenue sur les critères suivants (par ordre d'importance) :

- Technique
- Prix
- RSE / DD

Les offres sont classées par ordre décroissant.

### **7 – ETENDUE DE LA CONSULTATION**

La présente consultation est lancée dans le cadre d'un appel d'offre ouvert régi par les articles L.2124-2 et R.2124-2 §1 du Code de la commande publique et par les articles R.2161-1, R.2161-3 §2, et R.2161-5 du Code de la commande publique.

### **8 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Conformément à l'article R.2132-3 du Code de la commande publique, le dossier de consultation doit être retiré sur le site de dématérialisation des procédures suivant :

- <http://www.achatpublic.com>.

## **9 – CONDITIONS DE DELAI ET DE REMISE DES OFFRES**

Date limite de remise des offres : **Lundi 16 octobre 2023 à 12 heures**

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres : L'offre devra être déposée sur le site dématérialisation des procédures suivant : <http://www.achatpublic.com> (article R.2132-3 du Code de la commande publique).

## **10 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

Les entreprises pourront, avant la remise de leur offre, obtenir tous les renseignements qui pourraient leur faire défaut sur la connaissance du marché, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats.

Les demandes de renseignements devront être formulées par écrit via la plateforme de dématérialisation : <http://www.achatpublic.com>.

Les candidats devront les faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres soit le Mardi 10 OCTOBRE 2023, 12h00

Le pouvoir adjudicateur s'engage à formuler une réponse dans les meilleurs délais.

Les réponses seront transmises auprès de la plateforme de dématérialisation : <http://www.achatpublic.com>.

Sur le site <http://www.achatpublic.com> l'ensemble des questions et des réponses sera accessible à ceux des candidats qui y auront porté leur identité et leurs coordonnées.